

# HONORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

## Honoraires à la charge du locataire

Honoraires :	Prix au m2 :
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10 € / m2
Réalisation de l'état des lieux	3€ / m2
TOTAL	... € TTC

## Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires :	Prix au m2 :	Tarifs :
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10 € / m2	
Réalisation de l'état des lieux	3€ / m2	
Entremise et négociation (forfait pour tout type de logement à la charge exclusive du bailleur)		200€ TTC
TOTAL		... € TTC

## Honoraires de vente à la charge du vendeur

Prix de vente du bien :	Tarifs :
Inférieur ou égal à 45 000 €	4750 €
Entre 45 001 € et 100 000€	4750 € + 8 %
Entre 100 001 € et 180 000 €	4750 € + 7 %
Entre 180 001 et 300 000 €	4750 € + 6 %
Egal ou supérieur à 300 001 €	4750 € + 5 %

HONORAIRES DE GESTION				
PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	7,5 %	8 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (estimation transaction, ISF...)	○	○	●	30 € TTC / heure
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%